N°2022-041 Attribution de l'accord-cadre pour la mission de diagnostic et maîtrise d'œuvre de l'église Saint-Blaise

La commune étudie la restauration générale de l'église Saint Blaise. A cet effet, elle a lancé une consultation en vue de l'attribution d'un accord-cadre pour des missions d'études, de conseils et de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Saint-Blaise.

L'accord cadre donnera lieu à la conclusion d'au moins deux marchés subséquents :

- Premier marché subséquent : étude de diagnostic de l'église et de ses abords comprenant une partie documentaire et historique précisant, en particulier, les travaux antérieurs et permettant une lecture aisée des modifications de l'édifice, un dossier de plans et de relevés utiles au projet, un état sanitaire complet qui concernera les toitures (charpente et couverture), les façades extérieures, les installations techniques, les systèmes de sécurité, la vérification de la conformité à la réglementation relative aux établissements recevant du public, une proposition de méthodologie, un phasage et une estimation financière.
- Marchés subséquents suivants : maîtrise d'œuvre pour des travaux préalablement définis par le maître d'ouvrage, s'appuyant sur le programme de travaux décidé à la suite des études de diagnostic, comportant la mission de base avec visa ou études d'exécution.

Conformément à l'article R2121-8 du CCP, la valeur maximale estimée de l'ensemble des marchés à passer pendant la durée totale de l'accord-cadre sera de 200.000 € HT. Il n'y a pas de minimum.

Lors d'une première phase, les cabinets ont été appelés à remettre des références. 7 cabinets ont remis une candidature. 3 d'entre eux ont été sélectionnés pour remettre une offre.

Chacun des 3 candidats a été auditionné en date du 24 mars 2022.

Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

VU *les articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique*

VU *le rapport d'analyse des offres*

CONSIDERANT *la nécessité de se faire accompagner par un cabinet pour assurer le diagnostic et la maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Saint Blaise*

CONSIDERANT *qu'une consultation avec procédure adaptée a été lancée, avec publicité sur la plateforme www.mp74.fr ainsi qu'au Dauphiné Libéré le 14 décembre 2021*

- **APPROUVE l'attribution de l'accord-cadre de diagnostic et de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Saint Blaise au groupement composé:**
  - **du cabinet d'architecture ALEP Architectes, sis à Lyon**
  - **du bureau d'étude : DEQUAES, sis au Val d'Oingt** *(économiste de la construction)*
  - **de la société PICTURA DECOR, sise à Caluire et Cuire** *(enduits peints)*
  - **de la société Amstein+Walthert sise à Lyon** *(ingénieurs fluides et énergétiques)*
  - **du bureau structures Equilibre Structures sis à Paris**
- **La valeur maximale estimée des marchés à passer pendant la durée totale de l'accord cadre sera de 200.000 € HT. Il n'y a pas de minimum**
- **AUTORISE M. le Maire à signer l'accord-cadre de diagnostic et de maîtrise d'œuvre.**